

à l'attention des Propriétaires Fonciers

Objet : L'exploitation Citoyenne des énergies renouvelables – notre gisement vent.

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Nous sommes aujourd'hui dans un monde qui s'oriente vers un développement plus durable de son activité et plus particulièrement celle liée à la production d'énergie renouvelable pour sa consommation.

Témoins de la vitalité humaine, beaucoup d'acteurs sont actifs dans la création d'outils de production d'énergies renouvelables dans le secteur éolien pour ce qui concerne le gisement vent présent partout chez nous.

Parmi ces acteurs il y a les **groupements citoyens de productions d'énergies renouvelables** qui comptent en Belgique plus d'une trentaine de coopératives

En tant que propriétaire foncier vous êtes probablement contacté par des développeurs de projets éoliens sur vos terres ou à proximité.

L'objet de ce courrier est de **vous informer** que des coopératives de production recherchent également des terrains pour y **implanter des éoliennes et les exploiter via une ou plusieurs structures coopératives assurant un retour local des revenus** sous la forme de courant électrique à prix intéressant pour les coopérateurs (communauté d'énergie) et d'octrois de fonds aux initiatives citoyennes et communales locales.

Les retombées du gisement vent restent donc bien dans la région.

Lorsqu'une coopérative exploite une éolienne chez vous, vous bénéficiez bien entendu des mêmes conditions de loyer de vos terres et des engagements classiques liés à tout projet éolien.

Aujourd'hui les citoyens à travers les coopératives exploitent plus de 50 éoliennes dans toute la Belgique au profit des habitants eux-mêmes.

Avec les communautés d'énergie qui vont se développer, **vous pouvez donc acheter le courant issu de la production de l'éolienne sur vos terres, éolienne dont vous pouvez être co-propriétaire en achetant une ou plusieurs parts de coopérateur !**

Nous sommes bien ici en circuit court, avec la garantie que les machines restent la propriété des citoyens et que le courant dans le cas des communauté d'énergie ne fasse plus d'aller et retour avec le marché qui est incertain.

Vous voilà donc informé de notre existence et de sa particularité dans son ancrage local et citoyen ; aussi nous vous serions reconnaissant dans l'hypothèse où vous êtes éligible à un projet éolien sur vos terres, de prendre contact avec nous.

Votre décision dans le choix de l'exploitant de l'éolienne sur vos terres vous appartient et est capital pour l'affectation des retombées futures pour les citoyens et leur commune : nous parlons sur 30 ans de montants avoisinant les 5 millions d'euros restant dans la région, pour ses habitants et associations. C'est un bel exemple de solidarité.

En vous remerciant de toute l'attention que vous donnerez à ce courrier, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur l'expression des mes sentiments les meilleurs.

Hubert de Dorlodot tél - 0470 51 29 10 – info@citiwatt.be
responsable CITIWATT
développeur de projets éoliens EQUITABLES

